

**Avis rendu par la commission d'information et de sélection d'appel à projet
réunie le 06 juin 2019**

Objet : Appel à projet - « AAP n°2018-01 – ITEP Nord Est » portant sur la création d'un ITEP de 19 places sur le territoire Nord-Est de La Réunion.

La commission d'information et de sélection d'appel à projet médico-social, réunie le 06 juin 2019 a examiné et procédé au classement des projets recevables en réponse à l'appel à projet du 12 décembre 2018 « AAP n°2018-01 – ITEP Nord Est » portant sur la création d'un ITEP de 19 places sur le territoire Nord-Est de La Réunion, publié au recueil des actes administratifs spécial n°171 du 18 décembre 2018 de la Préfecture de La Réunion.

La Commission a établi à l'unanimité le classement suivant :

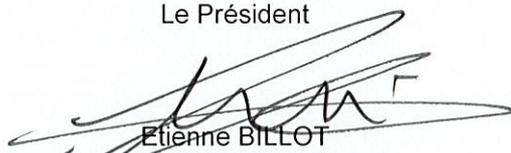
1 ^{er}	ASSOCIATION POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPES (APAJH)
2 ^{ème}	ASSOCIATION AIDE ET PROTECTION DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE (AAPEJ)
3 ^{ème}	ASSOCIATION LAÏQUE POUR L'EDUCATION, LA FORMATION, LA PREVENTION ET L'AUTONOMIE (ALEFPA)

Conformément à l'article R 313-6-2 du code de l'action sociale et des familles, la liste des projets par ordre de classement vaut avis de la commission. Elle sera publiée selon les mêmes modalités que l'avis d'appel à projet à savoir au recueil des actes administratifs de la Préfecture de La Réunion et sur le site internet de l'Agence de Santé Océan Indien.

Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire aux décisions d'autorisation qui seront prises par le Directeur Général de l'Agence de Santé Océan Indien.

Fait à St-Denis, le 06 juin 2019

Le Président



Etienne BILLOT
Directeur général adjoint